



MUNICIPALITE DE 1552 TREY

Syndic (026) 668 12 06

Secrétaire (026) 668 29 35

Administration communale, Place du Collège 1, 1552 Trey

La Municipalité au Conseil Général de Trey

Préavis municipal

Budget 2021

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

La Municipalité vous présente le budget 2021 adopté dans sa séance du 9 novembre dernier.

Elle l'accompagne de quelques commentaires :

- Pour 2021, les revenus se montent à CHF 1'034'325.— et les charges à CHF 1'093'600.— , soit un excédent de charges de CHF 59'275.—
- Au **chapitre 22, Service financier**, la péréquation se monte à CHF 115'400.— en notre faveur.
- **Compte 353.314, Entretien et frais du temple** : CHF 5'000.— ont été budgétés pour la révision et la réfection des installations de sonneries du clocher du temple.
- **Chapitre 355.314, Entretien hangar pompiers** : CHF 3'000.— sont prévus pour remplacer les chenaux de l'ancien local des pompiers de Granges-sous-Trey et pour le rénover.
- **Compte 44.314.1 Entretien parc-cimetière** : CHF 5'000.— ont été portés au budget en vue de la désaffectation du cimetière et de l'aménagement qui en découlera.
- **Compte 351.331.2, Amortissement du bâtiment communal** : sa réfection, réalisée au début des années 1990, sera totalement amortie en fin 2020.
- **Compte 62.301, Traitement du personnel bureau des étrangers** (sous rubrique Contrôle des habitants) : CHF 10'000.— ont été budgétés au vu de la charge de travail toujours croissante de Madame la préposée.

En conclusion, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, de bien vouloir adopter le budget 2021 tel qu'il vous est présenté.

Ainsi adopté en séance de Municipalité le 9 novembre 2020.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :
J.-M. Crausaz



La Secrétaire :
Odile Angéloz